

*PROJET  
PEDAGOGIQUE DE  
L'ACCUEIL DE  
LOISIRS*

**CHAMPAGNE-SUR-OISE**  
**2025**

## SOMMAIRE

### *1<sup>ère</sup> PARTIE : L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)*

<i>I.</i>	<i>PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....</i>	<i>Page 3</i>
<i>II.</i>	<i>OBJECTIFS DES MATERNELLES (PETITE ENFANCE).....</i>	<i>Page 4</i>
<i>III.</i>	<i>OBJECTIFS DES ELEMENTAIRES (ENFANCE).....</i>	<i>Page 6</i>
<i>IV.</i>	<i>LE RÔLE DE TOUS ET CHACUN.....</i>	<i>Page 10</i>
<i>V.</i>	<i>LE FONCTIONNEMENT.....</i>	<i>Page 11</i>
<i>VI.</i>	<i>L'ACCUEIL DES ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP</i>	<i>Page 14</i>
<i>VII.</i>	<i>LE PLAN D' ACTIONS</i>	<i>.....Page 14</i>
<i>VIII.</i>	<i>L'EVALUATION.....</i>	<i>Page 16</i>

### *ANNEXE : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION*

## 1. *PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS*

L'Accueil de loisirs de CHAMPAGNE-SUR-OISE existe depuis 1985 et accueille tous les enfants de la commune et de la Communauté de Commune du Haut Val d'Oise

### *COORDONNEES DU CENTRE*

ALSH – Parc Municipal – Rue de Montigny 95660 CHAMPAGNE SUR OISE

Tél : 01.34.70.09.36

Mail : [alsh@villedechampagne.fr](mailto:alsh@villedechampagne.fr)

Le centre de loisirs est destiné aux enfants de 3 à 11 ans. Il est ouvert tous les mercredis, pendant les petites vacances et les grandes vacances scolaires.

1 directeur, 2 directeur-adjoints, 13 animateurs et 4 ATSEMS (sur les mercredis) accueillent les enfants :

- ✓ POTELLE Olivier : BPJEPS option loisirs tous publics (directeur), PSC1,
- ✓ DOYEN Christopher : BAFA, PSC1, BAFD en cours (directeur-adjoint),
- ✓ SAN JOSE Gregory : BAFA, BAFD, PSC1, BPJEPS en cours (directeur-adjoint),
- ✓ DUARTE Térésa : BAFA, PSC1,
- ✓ VIDRAGO Léane : BAFA, PSC1,
- ✓ COLLARDEL Delphine : CAP Petite Enfance, PSC1,
- ✓ MARTINS Léa : CAP Petite Enfance,
- ✓ SCHIFFANO Matthieu : Educateur des Activités Physique et Sportive, BAFA (spécialités : tennis...), PSC1,
- ✓ WAGREZ Claire : BAFA,
- ✓ FONTAINE Inès : BAFA,
- ✓ POTENTIER Kimberley : non diplômée,
- ✓ GOBET Laëtitia : BAFA, PSC1,
- ✓ BEQUET Cindy : BAFA en cours,
- ✓ RODRIGUES Camille : non diplômée,
- ✓ PELOTA Irina : BAFA,
- ✓ FOURNIER Manon : CAP Petite Enfance, CPJEPS,
- ✓ MOUTINHO Cindy : BAFA (ATSEM),
- ✓ MARMOL STEPHANIE : CAP Petite Enfance (ATSEM),
- ✓ MAITRE Ciara : CAP Petite Enfance en cours (ATSEM),
- ✓ ARCHIMBAULT Julie : non diplômée (ATSEM).

L'Accueil de Loisirs se situe dans le parc municipal arboré d'un hectare de Champagne-sur-Oise. Cet Accueil a été agrandi (entre septembre 2018 et août 2019) et nous avons réintégré les nouveaux locaux début septembre 2019. Nous avons une habilitation de la D.D.C.S (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) nous permettant d'accueillir **120 enfants**.

Dans l'Accueil de Loisirs, nous avons à notre disposition :

- ✓ Cinq salles d'activités,
- ✓ Un bureau de direction,
- ✓ Une infirmerie,
- ✓ Une cuisine,
- ✓ Une remise pour le matériel pédagogique.

Dans le parc municipal, nous disposons de différentes infrastructures :

- ✓ La cantine centrale qui est attenante à l'Accueil de Loisirs,
- ✓ Un gymnase,
- ✓ Un dojo,
- ✓ La bibliothèque municipale,
- ✓ Un espace de jeu arboré d'un hectare.

Sur la commune, nous disposons d'autres infrastructures :

- ✓ La salle SCHEURER,
- ✓ Le plateau d'évolution devant l'école du stade,
- ✓ Le stade municipal,
- ✓ La forêt.

## 2. *OBJECTIFS DES MATERNELLES (PETITE ENFANCE DE 3 A 6 ANS)*

- **Favoriser la socialisation de l'enfant**

L'école et le centre de loisirs sont pour lui des endroits propices à l'apprentissage de la vie en collectivité (un besoin d'échanger avec l'autre), dans un environnement favorisant son épanouissement (ludique et propice aux apprentissages). Toutes ces expériences répondent à un besoin de socialisation.

Sa participation aux activités du centre de loisirs devrait lui permettre sur le long terme de consolider ou d'améliorer ses relations avec autrui.

- **Tendre vers l'autonomie**

Elle s'acquiert dès le plus jeune âge. C'est à cette période de sa vie que l'enfant est en mesure d'effectuer des tâches de la vie quotidienne (habillement, chaussures, hygiène...).

- **Développer leur psychomotricité**

A cet âge, les enfants ont souvent des gestes désordonnés et maladroits. Le but est par des activités, des jeux, de passer de gestes désordonnés à des gestes ordonnés. Il faut que l'enfant puisse réfléchir sur l'articulation de ses mouvements. Le développement de leurs sens est un axe important (cela répond à une curiosité naturelle).

- **Développer leur imaginaire**

L'enfant est sensible aux couleurs, aux symboles. C'est ainsi lui donner l'opportunité de créer, de s'imaginer, de se projeter, de s'identifier (ateliers contes, déguisements, jeux, spectacle...).

- **Favoriser leur expression**

L'animateur devra avoir une attention toute particulière sur son langage. En effet, il sera observé et imité par l'enfant, et donc prendre le soin de bien articuler pour être bien compris par ce dernier. L'animateur va devoir enrichir le vocabulaire de l'enfant avec l'intention d'accompagner cette expression orale par une gestuelle complétant ou renforçant la compréhension (corporelle, écrite, ...).

- **Respecter le rythme individuel de l'enfant**

L'enfant doit avoir un espace pour se reposer et s'isoler à n'importe quel moment de la journée. C'est pour cela que nous proposons des temps calmes aux enfants et pour ceux qui en éprouvent le besoin une sieste en début d'après midi.

Durant ce temps, l'équipe d'animation devra prendre soin de proposer des activités adaptées, en tenant compte de la courbe d'intensité des activités. Un retour au calme est préconisé après chaque activité physique.

- **Répondre aux besoins de l'enfant**

Assurer les besoins de l'enfant : sécurité affective, physique et morale.

- **Sécurité affective**

Répondre aux demandes et aux besoins affectifs de l'enfant :

- En lui donnant des repères humains et matériels,
- En veillant à sa place dans le groupe,
- En développant ses relations plus individualisées à certains moments de la journée.

- **Sécurité morale**

- Eviter toute action basée sur la force, la vexation de toute nature et les brimades,
- Agir pour que le repère adulte (modèle pour l'enfant) constitue une attitude exemplaire,
- Mettre en place des règles de vie basées sur le respect de soi-même et des autres.

- **Sécurité physique**

- S'assurer que le lieu où l'enfant évolue est sans danger,
- Mettre en place des organisations matérielles et humaines pour qu'en aucun cas et à aucun moment de la journée, l'enfant puisse se retrouver en situation de danger ou d'échec.

### 3. *OBJECTIFS DES ELEMENTAIRES (ENFANCE DE 6 A 12 ANS)*

- **Favoriser l'activité ludique de l'enfant**

C'est par le jeu (au sens d'agir) que l'enfant exerce différentes possibilités. Il construit sa personnalité, son intelligence et acquiert sa réflexion. Le jeu est essentiel à son développement et c'est en renforçant l'activité ludique que nous l'aiderons à s'épanouir.

Le jeu engage l'enfant dans des relations s'accompagnant de la découverte de soi, d'autrui et des relations avec le milieu dans lequel il évolue.

- **Favoriser la notion de respect**

Pour intégrer la collectivité de loisirs, s'y sentir bien, l'enfant fait l'apprentissage du respect de l'autre, de soi-même, en développant le partage, la tolérance, l'écoute, il découvre, progresse à travers cette forme de vie collective.

En tenant compte des différences d'âges et de sexes, les origines sociales des enfants sont diverses, chacun a sa propre histoire marquée par sa vie familiale, son milieu de vie, sa culture, ses expériences.

Tous ces éléments font de chaque enfant un être singulier défini par ses différences et son vécu. Le respect de cette singularité est un souci permanent, toute forme d'exclusion ou de ségrégation doit être combattue.

Dans cet esprit, est pris en compte dans le cadre des instructions départementales, et dans le cadre d'un PAI, les régimes alimentaires et les maladies chroniques (asthme, allergies, traitements médicamenteux lourds, énurésie).

Dans cet esprit, avec l'accompagnement de spécialiste, et dans un format adapté, nous favorisons l'accueil d'enfant handicapé.

- **Favoriser la socialisation**

Au départ, les enfants agissent et vivent en parallèle, c'est-à-dire de manière individuelle. Petit à petit, les relations s'établissent entre eux et va arriver le jeu socialisé, puis par la suite le jeu collectif.

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein du groupe.

De la découverte de soi à l'acceptation des autres, il y a une certaine distance qui se franchit par étape. C'est donc agir avec l'autre, mais aussi vivre avec lui.

Développer des activités de groupe, instaurer des règles de vie, prendre en compte qu'au fur et à mesure la socialisation évolue.

Nous souhaitons également favoriser les relations de mixité, d'amitié et de solidarité.

- **Favoriser la prise de responsabilité**

En favorisant la prise de responsabilité et la notion de libre choix quant à sa prise de responsabilité.

En agissant pour le respect du matériel et des locaux (rangement du matériel après utilisation). Nous souhaitons donner à l'enfant la possibilité, de devenir un être responsable qui tend à assumer ses choix et leurs conséquences (mise en place des règles de vie sur le centre).

- **Permettre de tendre vers l'autonomie**

L'adulte ou l'animateur donnera la possibilité à l'enfant de devenir de moins en moins dépendant de lui, en développant d'une part des relations interpersonnelles de qualité et d'autre part en mettant en place des phases d'apprentissage et d'acquisitions tout au long de la journée.

- **Favoriser la vie démocratique**

Agir, s'exprimer, mettre en place des temps de paroles, d'expression et de concertation, de prise en compte des décisions collectives, ainsi que la participation et la liberté d'expression.

- **Favoriser l'ouverture sur l'extérieur, ainsi que la coéducation**

Nous voulons permettre aux enfants de sortir de la ville et du centre de loisirs, et ainsi voir ce qui se fait à l'extérieur de la ville et rencontrer d'autres enfants de différents centres de loisirs et d'autres structures accueillant des enfants tels que l'I.M.E (Institut Médico-Éducatif) de l'Isle Adam. Nous souhaitons ainsi favoriser l'épanouissement de l'enfant par le biais de sorties culturelles, sportives et autres loisirs, en tenant compte de leurs envies (par le biais de temps d'échanges).

Notre intention est de promouvoir une éducation globale de l'enfant, en le considérant en tant que tel, avec des besoins physiologiques liés à son développement. Mais aussi, en le considérant comme une personne à part entière avec des droits et des devoirs. Nous voulons ainsi contribuer encore davantage à la coéducation.

Arriver à ce que le centre de loisirs puisse se situer entre l'école et la famille, et tout ceci dans un souci de complémentarité et de prise en compte des besoins de l'enfant.

- **Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au développement durable**

L'individu se construit par rapport à son environnement. Respecter l'environnement, c'est respecter autrui, soi-même et c'est également, contribuer à un comportement citoyen, qui inclut la notion d'appartenir à une société, à un monde, qui doit tendre à préserver un certain équilibre et respect de la nature. L'intérêt est de pouvoir faire réfléchir l'enfant sur l'importance de l'homme dans cet équilibre.

- **Favoriser les échanges intergénérationnels**

Ces échanges intergénérationnels pourront se dérouler sur des temps conviviaux et réguliers.

- **Répondre aux besoins de l'enfant**

Assurer les besoins de l'enfant : sécurité affective, physique et morale.

- **Sécurité affective**

Répondre aux demandes et aux besoins affectifs de l'enfant :

- En lui donnant des repères humains et matériels,
- En veillant à sa place dans le groupe,
- En développant ses relations plus individualisées à certains moments de la journée.

- **Sécurité morale**

- Eviter toute action basée sur la force, la vexation de toute nature et les brimades.
- Agir pour que le repère adulte (modèle pour l'enfant) constitue une attitude exemplaire.
- Mettre en place des règles de vie basées sur le respect de soi-même et des autres.

- **Sécurité physique**

- S'assurer que le lieu où l'enfant évolue est sans danger
- Mettre en place des organisations matérielles et humaines pour qu'en aucun cas et à aucun moment de la journée, l'enfant puisse se retrouver en situation de danger ou d'échec.

#### 4. *LE RÔLE DE TOUS ET CHACUN*

- **Le rôle du directeur**

Le directeur de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), est quant à lui garant des orientations éducatives du centre de loisirs, il est responsable du bon fonctionnement et du suivi du site, sur les plans : pédagogiques, financiers, matériels et humains. Il impulse et participe à la mise en place des activités proposées. Il contrôle et évalue l'action éducative et pédagogique de l'équipe d'animation. Il fixe des axes de travail et les échéanciers.

Plus précisément :

- Il est responsable du budget et veille à l'équilibre des dépenses avec le coordinateur.
- Il veille, également au respect du projet pédagogique. Il optimise les conditions de travail de l'équipe en réglant les différentes tâches courantes à effectuer. Il doit d'impulser une dynamique de travail, de discuter de la valeur des activités proposées aux enfants et essaie de préciser la méthode à adopter, être à l'écoute des besoins et des demandes des animateurs, d'entrer en relation d'aide sur le terrain, et d'assurer un rôle de formateur auprès de tous.
- Il conviendra au directeur d'aménager des temps de réflexion et de préparation d'activités, tout ceci dans le but que les animateurs puissent concrétiser et organiser au mieux leurs projets.
- Il devra suivre attentivement la mise en place, le déroulement, la progression des activités et des temps proposés aux enfants. Il aménagera des temps de bilan collectif, où chacun des membres de l'équipe pourra s'exprimer et échanger sur son vécu et celui des enfants, ainsi que sur sa pratique. Cet échange doit permettre l'évolution des projets et du fonctionnement mis en place. Des temps d'évaluation seront prévus.

- **Le rôle de l'animateur**

L'animateur, responsable d'un groupe d'enfants, est chargé des tâches d'animation directe. Il propose des activités diversifiées, appropriées et réfléchies en tenant compte des besoins de l'enfant et des objectifs fixés. Il assure et, est responsable toute la journée de la sécurité physique et morale du groupe d'enfants qui lui est

confié. Il doit développer et enrichir ses compétences par un travail de recherches et de documentation.

Plus précisément :

- L'animateur est en autres un animateur de jeux, il joue avec les enfants, et propose des activités ludiques de qualités diverses et variées.
- Il réfléchit sur la façon d'amener chaque activité et sur la possibilité de faire des liens entre elles. Il se doit également d'effectuer des recherches sur les différents supports possibles pouvant amener l'enfant à l'une de nos orientations pédagogiques.
- L'animateur doit prendre en compte les souhaits des enfants et essaie autant que possible d'y répondre.
- Il est en mesure de tisser des liens avec chaque enfant et d'animer un groupe, et ainsi de favoriser la vie en collectivité. Il est responsable des lieux d'activités et du matériel mis à disposition et, est autonome lors des préparations.
- Il réfléchit et se donne les moyens de proposer, de développer et de concrétiser des projets originaux et adaptés. Les projets doivent susciter des attitudes actives chez les enfants et faire appel à tous les domaines de son développement moteur, intellectuel, culturel, expression, social et collectif, ainsi que ces acquisitions.
- Il doit avoir une tenue et un langage correct et adapté. Il doit ponctuel et assidu. Il doit accueillir chaque parent et prendre un temps avec eux pour échanger, créer du lien.

## *5. LE FONCTIONNEMENT*

L'ALSH de la mairie de Champagne-sur-Oise participe à l'éducation de l'enfant par le biais de différentes activités permettant son épanouissement. Son action se veut éducative et complémentaire, de celle de la famille et de l'école.

## Les différents horaires d'accueils

### Accueil périscolaire :

- Le matin de 7h à 8h : accueil de tous les enfants (maternelles et élémentaires)

A partir de 7h, les enfants sont amenés par les parents sur le lieu d'accueil.

Ils sont pris en charge par le personnel d'encadrement qui assure leur transfert en car municipal (ou à pied avec du personnel communal supplémentaire, les jours où le car est indisponible) à l'école pour l'heure de la rentrée des classes.

Il est impératif de déposer votre enfant avant 8h ; au-delà de cet horaire le transfert ne sera pas assuré.

- Le soir de 16h30 à 19h : l'accueil des enfants en école maternelle :

Les enfants sont pris en charge après la classe à 16h30.

Ils sont accompagnés par les animateurs à l'ALSH pour les Activités Périscolaires en car communal (ou à pied avec du personnel communal supplémentaire, les jours où le car est indisponible).

### Etude surveillée

Pour les élémentaires, un temps d'étude est organisé sur chaque école entre 16h30 et 19h.

Entre 16h30 et 17h, les enfants goûtent et peuvent jouer. Entre 17h et 18h, les enfants font leurs devoirs. Entre 18h et 18h30, les parents viennent récupérer leurs enfants.

Tous ces accueils sont mis en place afin d'aider les parents dont les horaires de travail ne correspondent pas aux horaires scolaires.

L'idée étant de créer pour et avec l'enfant, un lieu de vie facilitateur, intégrateur, riche de possibilités.

Dans un cadre serein et sécurisant, les enfants ont la possibilité durant ce temps d'accueil de lire, de jouer, de discuter entre eux ou choisir tout simplement de ne rien faire.

## **Pause méridienne**

Nous essayons de faire du temps de repas, un moment éducatif et de détente pour les enfants qui déjeunent dans les restaurants scolaires. L'hygiène alimentaire étant l'une de nos préoccupations quotidiennes, nous tâchons de les sensibiliser à cette notion.

L'ensemble de l'équipe, personnel de restauration, de service et de surveillance, met tout en œuvre pour concourir à trois objectifs :

- Qualité alimentaire (une nourriture saine, équilibrée et variée)
- Qualité du cadre d'accueil
- Qualité éducative (proposition de menu thématique)

Les enfants des écoles maternelles mangent sur deux services, un de 11h30 à 12h30 et l'autre de 12h30 à 13h30. Seul l'école maternelle Duhamel mange sur un seul service.

Les enfants des écoles élémentaires mangent de préférence sur 3 services et cela depuis la pandémie. Un de 11h30 à 12h10, un autre de 12h10 à 12h50 et le dernier de 12h50 à 13h30.

Pendant la pause méridienne, les animateurs/animateuses proposent des différentes activités (activités socio-sportives, atelier jeux de société, grand jeux ...) durant ce temps

## **Accueil de Loisirs :**

Le centre est ouvert de 7 h à 19 h, les vacances scolaires et les mercredis. Le repas du midi et le goûter sont compris.

## **Journée type pour les maternelles sur les mercredis et les vacances scolaires**

7 h à 9 h	Temps d'accueil échelonné, des ateliers libres sont proposés par les animateurs
9 h à 9 h 30	Temps calme et explication de la journée
9 h 30 à 11 h 30	Temps d'activité proposé par les animateurs
11 h 30 à 12 h 30	Déjeuner
12 h 30 à 13 h 30	Temps calme
13 h 30 à 16 h	Sieste pour les plus petits et ceux qui en manifestent le besoin Pour les autres temps d'activité proposé par les animateurs
16 h à 17 h	Goûter
17 h à 19 h	Départ échelonné des enfants, des ateliers libres sont proposés par les animateurs

## Journée type pour les élémentaires sur les mercredis et les vacances scolaires

7 h à 9 h	Temps d'accueil échelonné, des ateliers libres sont proposés par les animateurs
9 h à 9 h 30	Temps calme et explication de la journée
9 h 30 à 12 h 30	Temps d'activité proposé par les animateurs
12 h 30 à 13 h 30	Déjeuner
13 h 30 à 14 h	Temps calme
14 h à 16 h	Temps d'activité proposé par les animateurs
16 h à 17 h	Goûter
17 h à 19 h	Départ échelonné des enfants, des ateliers libres sont proposés par les animateurs

### **6. L'ACCUEIL DES ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP**

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- L'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle
- L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc ...sans le surprotéger

Si les parents et l'enfant le souhaitent, l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap.

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être surprotégé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres enfants.

### **7. LE PLAN D'ACTION**

Afin que les actions proposées respectent les orientations du secteur, et qu'elles puissent se traduire concrètement par des activités, nous avons défini une ligne directrice nous permettant de faciliter la mise en place d'activités. Ce plan d'action proposera des activités respectant les objectifs cités et donc apporter davantage de qualité et de sens à nos interventions.

### ➤ **Projets artistiques**

Nous souhaitons mettre en place des ateliers : théâtre, arts plastiques, danse, ... Nous trouvons intéressant que les enfants puissent participer à des temps d'ateliers artistiques. En effet, ces ateliers artistiques leur permettent de réfléchir sur le monde dans lequel ils vivent, d'acquérir davantage de confiance en soi, de développer leurs sens et leurs esprits critiques.

### ➤ **Atelier socio sportif**

L'enfance est une période liée à la curiosité naturelle et la découverte. De plus, le sport participe à l'épanouissement et l'éveil de l'enfant en favorisant son développement psychomoteur. Il lui donne aussi la possibilité de se dépenser tout au long de l'année.

Nous souhaitons permettre aux enfants de participer à des activités sportives, dans le but de les satisfaire. Mais aussi de se servir du sport comme vecteur de socialisation, en reprenant les valeurs véhiculées par ce dernier.

### ➤ **Découverte de la lecture**

Le livre est un vecteur de citoyenneté. Il permet de véhiculer la connaissance et de développer le sens de l'imagination. Nous souhaitons donner la possibilité à l'enfant de se familiariser avec le monde du livre, et tout ceci dans le but de l'aider à mieux comprendre le monde dans lequel il vit.

Le livre permet d'accompagner l'individu durant toute la période de son enfance, ainsi que dans sa vie, où il va l'aider à faire des choix en tenant compte de ses acquis.

Notre intention est de permettre aux enfants de pouvoir acquérir des connaissances, et de surtout leur donner goût à la lecture. Plus concrètement des temps de découverte se dérouleront au sein du centre de loisirs ainsi que sur la bibliothèque. Nous souhaitons associer à cette démarche la bibliothèque municipale pour mieux sensibiliser notre public à la pratique de la lecture.

### ➤ **Campagne de prévention**

Des campagnes de prévention vont être effectuées durant l'année scolaire sur des thèmes que l'on va définir avec les animateurs (la sécurité routière, la protection de l'environnement, le développement durable...).

Lors de ces campagnes de prévention, nous essaierons d'inclure au maximum des activités ludiques, afin de faciliter l'entrée dans l'exposition.

### ➤ **Sorties culturelles et loisirs**

Les sorties seront organisées en tenant compte de leurs motivations. Notre intention est d'amener les enfants à découvrir le monde, avec toutes ses complexités.

Pour l'ensemble des enfants accueillis sur l'Accueil, les actions mises en place au cours de l'année, se découperont de la façon suivante :

- des sorties en Ile de France et/ou en province,
- des animations sur le centre de loisirs et sur la ville,
- expression de créativité : danse, théâtre, cuisine, sciences, musique/chant,...
- jeux de société, jeux socio-éducatifs, jeux d'expression orale,
- organisation et participation à de grands jeux extérieurs,
- découverte de l'art à travers des expositions et des musées,
- mise en place d'activités socio sportives,

Les activités de l'Accueil de Loisirs qui seront mises en place, devront respecter le désir et la participation des enfants dans l'élaboration et la réalisation de ces dernières.

### ➤ **Activités :**

Les activités seront en cohérence avec les orientations pédagogiques de l'Accueil de Loisirs et tiendront compte de la motivation des enfants. Ces temps pourront se découper de la façon suivante :

- des ateliers à la bibliothèque,
- des stages sur certaines vacances autour du sport (avec des intervenants d'association sportive), autour de l'art du cirque, autour de la cuisine...
- des ateliers mosaïques,
- des ateliers jeux de sociétés avec le magasin R'DEJEUX
- des olympiades avec d'autres centres de loisirs,
- des ateliers intergénérationnels autour d'ateliers cuisines par exemple.

## **8. L'EVALUATION**

En fin de journée, il sera demandé aux animateurs d'établir un bilan journalier sur le cahier de vie, concernant les activités mises en place, ainsi que sur le déroulement général et le nombre d'enfants touchés.

Il sera également prévu chaque mois une réunion d'équipe afin d'effectuer un bilan mensuel, où chaque membre de l'équipe donnera ses impressions et ressentis concernant l'organisation générale du centre ainsi que des activités proposées. Nous essaierons de nous appuyer sur les critères et les indicateurs d'évaluation suivants :

<b>CRITERES</b>	<b>INDICATEURS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation des enfants aux activités et sorties de l'Accueil de Loisirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les fiches de présence à l'Accueil de Loisirs.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- implication des enfants sur l'élaboration et la réalisation des activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de propositions faites par les enfants et réalisées, ainsi que celles proposées et non réalisées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfaction des enfants concernant les activités proposées par le centre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- par le biais de fiches d'autoévaluation (voir annexe) à faire remplir par les enfants en fin d'année scolaire et fin de période de vacances.</li> </ul>

A la suite de ces temps de bilan, il pourra s'opérer des réajustements ou des réorientations d'actions permettant de pouvoir au mieux, satisfaire les demandes de notre public, au regard de nos orientations éducatives et pédagogiques.

## Questionnaire de satisfaction

Ce questionnaire a pour but de connaître ton opinion sur les activités et sorties auxquelles tu participes sur le Centre de Loisirs.

1. Concernant les activités proposées et auxquelles tu participes, les juges-tu, plutôt :

- |                          |                    |   |                          |                           |   |
|--------------------------|--------------------|---|--------------------------|---------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Très intéressantes |  | <input type="checkbox"/> | Intéressantes             |  |
| <input type="checkbox"/> | Peu intéressantes  |  | <input type="checkbox"/> | Pas du tout intéressantes |  |

2. Y' a-t-il une, voire plusieurs activités que tu as particulièrement appréciées ?

- |                          |     |                          |     |              |
|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------|
| <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | Oui | lesquelles ? |
|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------|

.....

.....

3. Concernant les sorties auxquelles tu as participé, les juges-tu, plutôt :

- |                          |                    |   |                          |                           |   |
|--------------------------|--------------------|---|--------------------------|---------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Très intéressantes |  | <input type="checkbox"/> | Intéressantes             |  |
| <input type="checkbox"/> | Peu intéressantes  |  | <input type="checkbox"/> | Pas du tout intéressantes |  |

4. Comment juges-tu les repas qui te sont proposés sur le Centre de Loisirs, plutôt :

- |                          |     |   |                          |       |   |                          |              |   |
|--------------------------|-----|---|--------------------------|-------|---|--------------------------|--------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Bon |  | <input type="checkbox"/> | moyen |  | <input type="checkbox"/> | Pas très bon |  |
|--------------------------|-----|---|--------------------------|-------|---|--------------------------|--------------|---|

5. Aimes-tu venir sur le Centre de Loisirs ?

- |                          |               |                          |   |              |                          |   |     |                          |   |
|--------------------------|---------------|--------------------------|---|--------------|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Oui, toujours | <input type="checkbox"/> |  | Oui, parfois | <input type="checkbox"/> |  | Non | <input type="checkbox"/> |  |
|--------------------------|---------------|--------------------------|---|--------------|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|

6. Enfin, aimes-tu le Centre de Loisirs ?

- |                          |     |   |                          |             |                          |   |     |                          |   |
|--------------------------|-----|---|--------------------------|-------------|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Oui |  | <input type="checkbox"/> | Moyennement | <input type="checkbox"/> |  | Non | <input type="checkbox"/> |  |
|--------------------------|-----|---|--------------------------|-------------|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|

Nous te remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.